

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale**  
**Ensemble Armor Argoat du 1er juillet 2008**  
**Chapelle Ste Anne – ELVEN**

**Effectifs :**

34 personnes présentes

7 pouvoirs

5 personnes absentes

**L'ordre du jour** de l'AG est le suivant :

- 1- bilan moral
- 2- bilan d'activité
- 3- bilan financier
- 4- bilan musical
- 5- projets
- 6- renouvellement du CA
- 7- modification de l'article 8 des statuts

---

**1- BILAN MORAL**

Après quinze années d'existence, la chorale poursuit toujours le même but. En effet, outre sa vocation statutaire à promouvoir le chant choral, elle représente un lieu d'échange inter générationnel et multi social unique et qui fonctionne toujours aussi bien.

L'effectif de cette année est de 47 choristes contre 48 l'année précédente, donc un nombre stationnaire. Il y a en moyenne 15 absents par répétition et certaines inscriptions ont abouti à un départ au bout d'un trimestre.

La cohésion du groupe est ressentie par le public et les autres chorales. L'enthousiasme est souvent communicatif : pour preuve l'ovation debout à Arradon.

L'aide des choristes à la préparation de gâteaux, de la salle et son rangement est toujours très apprécié. Elle est d'une grande aide pour le CA qui ne peut pas assumer seul ces préparatifs.

## **2-BILAN D'ACTIVITE**

L'ensemble vocal Armor Argoat a donné cette année les concerts suivants:

le 9 décembre 2007 : PLUMELEC

le 3 février 2008 : ARRADON

le 28 juin 2008 : TREFFLEAN

Ils ont été moins nombreux que d'habitude mais toujours d'une grande qualité.

Le concert sur ELVEN qui avait lieu habituellement lors des chœurs de printemps a été déplacé au 21 décembre 2008 dans le but d'avoir une meilleure fréquentation du public à cette époque de l'année.

---

Lors de notre conseil d'administration du 11 janvier 2008, Michel nous annonçait son départ fin juin.

Cette annonce ajoutée à quelques répétitions annulées pour des problèmes de santé nous ont conduits, à sa demande, à réviser les objectifs que nous nous étions fixés cette année. Il a donc été décidé l'abandon du CD, de l'échange avec le Lot et Garonne et une limitation du nombre de concerts.

Par ailleurs nous avons participé au forum des associations. Il y a eu 3 à 4 inscriptions suite à cette manifestation.

Cette année, nous avons remis à chaque nouveau choriste un recueil des derniers chants étudiés et qui sont chantés régulièrement, dans le but de les intégrer plus aisément. Il leur était également proposé un CD par pupitre afin de pouvoir rattraper ces chants.

L'initiative a été appréciée et il faudra continuer dans cette voie.

Vincent s'est investi dans l'installation du site Internet, c'est lui qui le met régulièrement à jour et le fait évoluer.

Le chauffage complémentaire, réclamé depuis de nombreuses années, a enfin été installé, ainsi qu'une armoire pour stocker le matériel de la chorale.

Les 15 ans de la chorale ont été dignement fêtés dans le cadre du repas de Noël.

Pour cette année un peu particulière, l'objectif principal du CA a été de rechercher un nouveau chef de chœur pour la rentrée de septembre. Ce qui a représenté un travail important fait de contacts, rencontres, réunions et déplacements.

Un dossier de demande d'agrément a été déposé auprès de Jeunesse et Sports et a été accepté. La raison principale était de permettre à la chorale de bénéficier d'un abattement sur charges sociales.

### 3-BILAN FINANCIER

Présenté par Marie Line, Trésorière. Elle précise que ce bilan est présenté sous réserve d'obtention des dernières factures et justificatifs et peut être donc réajusté.

Bilan financier					
RECETTES			DEPENSES		
Cotisations adultes	2384.00	2492.00	Frais de fonctionnement	1169.41	802.64
Subventions	716.00	730.00	Déplacements	1357.55	1371.50
Concerts	666.20	1103.08	Réceptions chorales	280.87	381.35
Divers	585.00	455.00	Réceptions internes	482.91	185.14
			Papeterie courrier	39.49	63.68
			Administratif	176.26	235.90
			Assurances		
			Dons	450.00	850.00
			Communication	87.94	63.39
			Divers		
<b>Totaux</b>	<b>4351.2</b>	4780.08	<b>Totaux</b>	<b>4044.43</b>	3953.60
			<b>Excédent</b>	<b>306.77</b>	826.48

La cotisation est maintenue à son niveau actuel de 51€ pour un an (assurance comprise).

Les comptes ont été validés à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **4-BILAN MUSICAL**

Présenté par le chef de chœur.

Les concerts de cette année ont été excellents. A noter l'ovation debout lors du concert d'Arradon.

Une certaine démotivation des choristes et de Michel a été ressentie, peut-être due à l'annonce de son départ. Néanmoins le concert de Treffléan a été un franc succès. Les choristes ont su se remobiliser pour ce dernier concert.

Michel nous confirme effectivement son départ pour raison de santé.

#### **5-PROJETS**

**La rentrée** est prévue pour le 2 septembre 2008.

L'annonce officielle du recrutement du **nouveau chef de chœur** est faite aux choristes.

Jean-Marie Leroy est recruté en CDD pour la période du 2 septembre 2008 au 30 juin 2009. Ce contrat pourra être renouvelé. Le CA se réserve également la possibilité de recruter un autre chef de chœur à l'issue de ce CDD.

Les **horaires des répétitions** sont légèrement modifiés à savoir de :

**20h15 à 22h15.**

**Le site Internet** dont l'objectif est de mettre en ligne les partitions chantées par voix pour les chants en cours de préparation.

**Concerts** prévus d'ici fin 2008:

- ELVEN le 21 décembre (à la salle des fêtes)
- peut-être un autre concert en octobre ou novembre.

## **6-RENOUVELLEMENT du CA**

Danièle FERRER a annoncé qu'elle souhaitait quitter le bureau et le CA.

Martine GABILLET et Rozenn CAIRIC souhaitent entrer dans le CA. Elles sont cooptées à l'unanimité.

## **7- MODIFICATION des ARTICLES 8 et 9 des STATUTS**

L'article 8 des statuts sera complété de la phrase suivante: « Il est précisé que hommes et femmes bénéficient d'un égal accès aux instances de décision ». Le reste de l'article demeure inchangé. L'article 9 modifie le terme « bénévole » du chef de chœur, ce dernier étant désormais salarié.

Cette modification est soumise au vote des membres présents et représentés. Le vote est favorable à l'unanimité.